

## Compte-rendu du Conseil d'Administration

6 décembre 2018

à Paris

(agence C.C. Courcelles)

### **Etaient présents :**

Jacques MIET Président, Patrick LOPEZ Vice-Président, Jean FRÉBOURG Trésorier, Michel FOUILLAUX Secrétaire,

Evelyne CARRÉ, Anne COLOMBEL, Jean-Jacques PORIEL, Patrick FALAISE, Claude GURY, Marie-Christine LI SEN LIE, Alain PIERRE et Karol SACHS, Administrateurs.

L'ensemble des administrateurs étant présent, le quorum est atteint.

### **1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 6 octobre 2018**

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 octobre dernier est approuvé à l'unanimité.

### **2. Nouvel Administrateur**

Michel FOUILLAUX est coopté en qualité d'administrateur et assure désormais le poste de Secrétaire en remplacement de Jean-Jacques PORIEL, démissionnaire.

### **3. Vie de l'association**

Les sorties organisées par l'A.A.C.C. qui suscitent un grand intérêt, rencontrent un grand succès :

- Cité universitaire, visite très instructive avec 23 participants,
- Sortie à Marseille qui a bénéficié du bon accueil des Marseillais, d'une excellente organisation (Françoise LOIRE) ainsi que d'une météo exceptionnelle,
- Canal St Martin qui a réuni 26 participants dont 3 adhérents présents pour la première fois aux sorties organisées par Evelyne CARRÉ.

Evelyne CARRÉ prépare 2 prochaines sorties : La Sainte Chapelle, visite du Grand Orient.

### **4. Etat des adhésions et cotisation 2019**

Au 31/10/18, le nombre d'adhérents est de 157, dont 26 nouveaux entrants. Le prévisionnel des cotisations 2018 encaissées, prévu à 2.800 €, est dépassé et atteint 3.030 €.

Jean FRÉBOURG présente la répartition des adhérents par région et par année de souscription (cf. annexe 1)

Le montant de la cotisation annuelle étant inchangé depuis la date de création de l'association et conformément à la résolution n° 4 votée au cours de l'Assemblée Générale du 8 mars 2018, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de passer la cotisation 2019 à 25 € par adhérent.

### **5. Comptes AACC**

Jean FRÉBOURG présente le rapport financier arrêté au 31/10/18 qui dégage un résultat excédentaire de 3.852,94€ (cf. annexe 2).

N.B. Mise en place de la ventilation des charges et recettes du poste « Rencontres régionales » entre « Bordeaux » et « Marseille » selon demande exprimée au CA précédent.

#### **6. Site Internet géré par OVH**

Patrick FALAISE n'a rien à signaler concernant le fonctionnement du site.

#### **7. Conférence « La Route de la Soie »**

Nouvelle activité : une conférence préparée par Marie-Christine LI SEN LIE aura lieu le 24 janvier 2019 (accueil à 14h00) dans une salle prêtée par KLESIA, grâce aux relations de Jean-Jacques PORIEL avec la Mutuelle.

Une invitation à cette conférence sera faite dans les jours prochains sur le site, par mail et par courrier pour les membres n'ayant pas d'adresse courriel.

(Jean FRÉBOURG/ Patrick FALAISE).

#### **8. Réunion du Club Epargne**

La réunion aura lieu le 10 décembre à 9h30 les locaux de KLESIA.

Elle comprendra 2 volets :

- Actualités fiscales et financières (Patrick LOPEZ)
- Epargne solidaire (Jean FRÉBOURG et la Présidente du Comité du label FINANSOL Isabelle GUENARD MALAUSSENE)

La rencontre sera suivie d'un repas pris en commun à proximité au restaurant : « CAFE DAD ».

Le nombre d'inscrits à ce jour est de 24.

#### **9. Relations avec la Mutuelle Klésia Mut'**

Jean-Jacques PORIEL précise que les cotisations 2019 ne devraient pas augmenter. Le ratio S/P 2018 reste excellent car inférieur à 100. Cependant, compte-tenu des décisions gouvernementales en matière de Santé, il est à prévoir des augmentations de l'ordre de 3 à 4 % sur les exercices 2020 et 2021.

A ce sujet, Jacques MIET souhaite que l'on prévoit l'organisation d'un colloque sur « La Protection Sociale » en s'appuyant sur nos adhérents, administrateurs de la Mutuelle (Dominique BALLE/ Jean FRÉBOURG/Jacques PORIEL/Alain TOUSSAINT).

#### **10. Projet 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'A.A.C.C.**

Le budget envisagé pourrait être de 10 K€ à 15 K€ TTC : location de la salle, traiteur, animation, participation forfaitaire de l'Association aux frais pour les adhérents provinciaux. La présence des conjoints est possible, moyennant leur participation aux frais. Nombre de participants envisagé : 100 et 120 personnes, date de l'évènement : 3 ou 4 octobre 2019.

Plusieurs pistes ont été étudiées :

- ♦ Le Cercle Militaire (Jean-François GILLES) : location de la salle 9.700 € H.T. pour 120 personnes
- ♦ Congrégation près du métro Convention (Patrick LOPEZ) : location de la salle 2.600 € HT pour 100 personnes maximum, mise à disposition d'auditorium, accueil possible en extérieur dans un cadre agréable
- ♦ Musée Grévin (Marie-Christine LI SEN LIE) : location de la salle, en soirée uniquement (19h30 à 24h00), 11.900 €, plusieurs choix d'animations artistiques de

1300 € à 2340 €, traiteur agréé de 70 € par personne (cocktail dinatoire) à 120 € par personne (dîner assis)

- ♦ Salon et Musée des Invalides (Marie-Christine LI SEN LIE) : location Grand salon 7.000 € HT (après remise de 30 % pour association), accès parking gratuit cours des Invalides pour 20 véhicules, choix d'un traiteur selon liste agréée.  
En option : visite libre du musée 10 € par personne (tarif groupe, au lieu de 15 € en individuel), ou visite avec conférencier 281 € (prévoir 1 conférencier pour 30 personnes => 3 ou 4 conférenciers suivant nombre participants)
- ♦ Péniche sur la Seine (Evelyne CARRÉ) : piste à creuser
- ♦ Animation Théâtre d'improvisation proposé par Jacques Miet : à étudier

Un groupe de travail spécifique pour l'organisation de cet anniversaire est constitué (Evelyne CARRÉ, Patrick FALAISE, Patrick LOPEZ, Jacques MIET). Une première réunion se tiendra le mardi 18 décembre 2018 chez Jacques MIET.

### 11. Relations avec le Crédit Coopératif

Une rencontre s'est tenue le 11 octobre 2018 au siège du Crédit Coopératif entre Jacques MIET, Patrick LOPEZ, d'une part et d'autre part Christophe DAN MINH DUAN (D.R.H.) pour finaliser l'avenant à notre Convention avec le Crédit Coopératif.

Le 20 novembre 2018, l'avenant a été signé par Christine JACGLIN. Conformément à cet avenant, le C.C. s'engage à communiquer à l'Association, régulièrement, la liste avec coordonnées des futurs retraités. Nous restons dans l'attente de cette communication.

### 12. Bénévolat

- Incubateur Crédit Coopératif en création : Le C.C. sollicite l'A.A.C.C. afin de relayer le besoin de « mentors » acceptant de s'impliquer dans le suivi de porteurs de projet. M. AUDUIT doit nous communiquer un texte simple à intégrer dans notre site.
- Fondation du Crédit Coopératif : La démarche de la Fondation est de se rapprocher de l'écosystème « économie sociale » et donc de veiller à ce qu'un maximum de personnes soient informées sur les actions entreprises. La Fondation cherche, en particulier, à mieux faire connaître le prix de l'« Innovation Sociale » et pense que les adhérents de l'A.C.C.C. peuvent y contribuer. A ce titre une collecte des adresses e-mail a été réalisée au cours de la séance.

### 13. Vie du Conseil d'Administration

Les formalités de modification des membres du bureau sont en cours et seront effectuées auprès de la Préfecture des Hauts-de-Seine la semaine prochaine (Michel FOUILLAUX).

Le Conseil d'Administration souhaite renouveler ses administrateurs en recrutant parmi les nouveaux retraités. Evelyne CARRÉ se charge d'approcher quelques adhérents pressentis.

Pour mémoire, les mandats qui seront à renouveler lors des prochaines Assemblées Générales, sont :

- AG 2019 : Anne COLOMBEL - Patrick FALAISE - Jean FRÉBOURG - Patrick LOPEZ  
Alain PIERRE

- AG 2020 : Evelyne CARRÉ - Jean-Jacques PORIEL - Claude GURY
- AG 2021 : Marie-Christine LI SEN LIE - Jacques MIET - Karol SACHS

#### **14. Assemblée Générale 2019**

Les modalités souhaitées pour cette prochaine assemblée sont les suivantes :

- Date envisagée 12 ou 13 ou 14 mars 2019,
- Accueil 9h00, début de séance 9h30,
- Pas de thème de réflexion mais privilégier le dialogue et les échanges avec les participants.

Jacques MIET se charge de contacter le Crédit Coopératif pour l'organisation de la réunion et la recherche d'un lieu pour le déjeuner.

**DERNIERE MINUTE** : Jacques MIET nous indique que l'AG se tiendra, finalement, le 20/03/19 au Crédit Coopératif



En clôture du Conseil d'Administration, Jacques MIET précise que le prochain ordre du jour traitera prioritairement de :

- La finalisation de la préparation l'Assemblée Générale 2019,
- Les arrêtés de compte de l'exercice 2018,
- Les choix définitifs pour la manifestation « Anniversaire des 10 ans ».

**Prochain Conseil d'Administration**  
**Mardi 5 février 2019**  
**10h00**  
**Lieu à préciser :**  
**Opéra ou Courcelles**

## AACC

Nombre d'adhérents par année		
Année	nb membres cotisant	Montant
2012	64	
2013	76	
2014	88	
2015	101	
2016	106	2 120,00 € <sup>(1)</sup>
2017	135	2 510,00 €
2018	157	3 030,00 €

<sup>(1)</sup> Remarque : chiffre correspondant à la seule cotisation perçue par l'AACC (hors abonnement à la revue de la FNAR (+ 5 €)).

Répartition des adhérents par région	
Région	nb inscrits <sup>(*)</sup>
Ile de France	141
Grand Est	1
PACA	16
Occitanie	13
Nouvelle Aquitaine	11
Normandie	1
Bretagne	2
Bourgogne Franche Comté	4
Centre Val Loire	3
Pays Loire	5
Auvergne Rhône Alpes	8
Hauts de France	0
Corse	0

<sup>(\*)</sup> membres ayant cotisé au moins 1 fois depuis 2012

Nom de l'association :

Association des Anciens du Crédit Coopératif

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2018

DEPENSES	Budget 2018	Réalisation 2018	écart/budget	RECETTES	Budget 2018	Réalisation 2018	écart/budget	Δ
				Solde C/C début exercice		1 073,96 €		
				Solde Livret A début exercice		15 617,12 €		
Frais de banque	200 €	183,91 €	16 €	Cotisations	2 800,00 €	3 030,00 €	230,00 €	
Frais administratifs	80 €	26,00 €	54 €	Subvention CC	6 800,00 €	7 800,00 €	1 000,00 €	
Frais d'assurance	120 €	110,20 €	10 €	Intérêts Livret "A"	120,00 €	- €	-120,00 €	
Frais adhésion UARBP	370 €	372,00 €	-2 €	Intérêts Parts "B"	115,00 €	114,05 €	-0,95 €	
Abonnements Revue	- €	90,09 €	-90 €	Produits exceptionnels		1 041,04 €	1 041,04 €	
Frais informatique	50 €	23,84 €	26 €	Produits divers		- €		
Frais AG	2 400 €	2 682,20 €	-282 €	Participation repas AG	500 €	520,00 €	20,00 €	-2 162,20 €
Frais "Régions"	4 000 €	5 402,50 €	-1 403 €	Participation Frais "Régions"	1 000 €	1 328,70 €	328,70 €	-4 073,80 €
<i>Bordeaux</i>		<i>2 162,70 €</i>		<i>Bordeaux</i>	<i>500 €</i>	<i>413,70 €</i>	<i>-86,30 €</i>	<i>-1 749,00 €</i>
<i>Marseille</i>		<i>3 239,80 €</i>		<i>Marseille</i>	<i>500 €</i>	<i>915,00 €</i>	<i>415,00 €</i>	<i>-2 324,80 €</i>
Participation aux activités	2 500 €	1 864,80 €	635 €	Participation aux activités	1 000 €	551,00 €	-449,00 €	-1 313,80 €
Club Épargne	1 300 €	- €	1 300 €	Participation Club Épargne	520 €	180,00 €	-340,00 €	180,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>11 020 €</b>	<b>10 755,54 €</b>	<b>264 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>13 855,00 €</b>	<b>14 564,79 €</b>	<b>3 809 €</b>	<b>709,79 €</b>
<b>Résultat excédentaire</b>		<b>3 809,25 €</b>		<b>Résultat déficitaire</b>		<b>- €</b>		
Souscription Parts B		0,00 €						
Solde C/C fin d'exercice		513,21 €						
Solde Livret A fin d'exercice		19 977,12 €						
Compte espèces		10,00 €						
<b>total</b>		<b>31 255,87 €</b>				<b>31 255,87 €</b>		

avoirs bancaires globaux 20 500,33 €

vérif :	- €
ctrl cotisations	- €